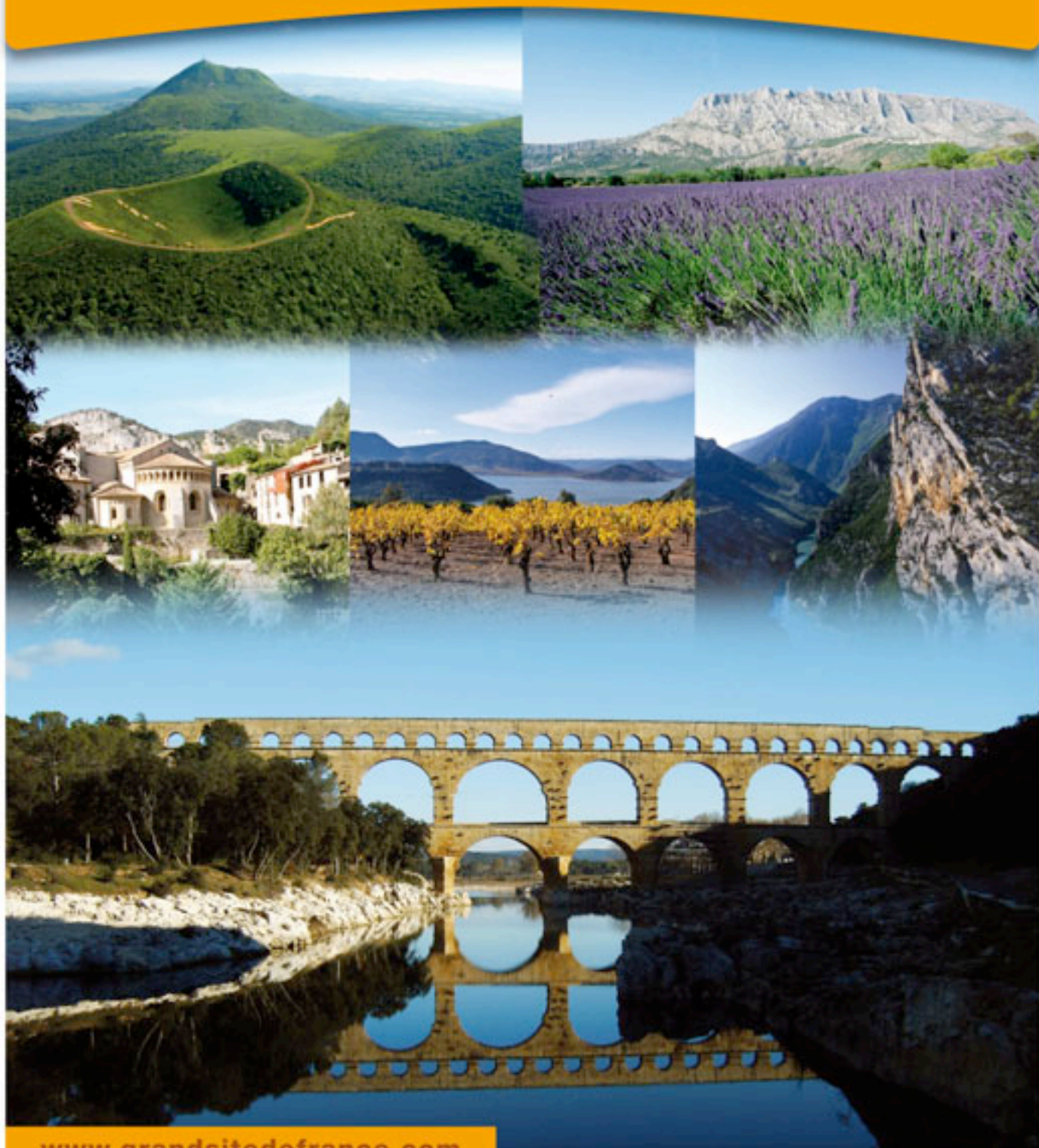


RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



www.grandsitedefrance.com

dossier de presse

2012

Sommaire

Pourquoi un Réseau des Grands Sites de France ?	3
Les Grands Sites : des lieux exceptionnels à préserver	5
• Des paysages à couper le souffle, des sites emblématiques	5
• Protégés par la loi de 1930	5
• A préserver durablement : la politique "Grands Sites"	5
- La prise de conscience de la nécessité de gérer les Grands Sites	6
- Les démarches de réhabilitation et de mise en valeur	6
• Combien de Grands Sites en France ?	6
L'action des gestionnaires : vers un tourisme durable dans les Grands Sites	7
• Une histoire d'hommes, de passion et de transmission	7
• Les champs d'action des gestionnaires et les axes de réflexion du Réseau	7
- Valoriser l'esprit des lieux	7
- Préserver la biodiversité et les espaces naturels fragiles	8
- Accueillir, sensibiliser et responsabiliser les visiteurs	8
- Encourager l'écomobilité	8
- Favoriser les retombées économiques et sociales locales	9
- La concertation autour des projets Grand Site	9
Reconnaître le rôle des gestionnaires : le label Grand Site de France	10
• Le label Grand Site de France	11
• Les sites labellisés	11
• Les valeurs du label : "Ecouter le monde", une sculpture symbole	13
Les Grands Sites en quelques dates...	14
Le Réseau des Grands Sites de France : favoriser les échanges pour mutualiser les compétences de ses membres	15
• Les origines du Réseau	15
• Les missions et les actions du Réseau	15
• Un Réseau en expansion	16
• Le Pôle international francophone et la coopération internationale	17
• Focus : Anne Vourc'h, directrice du Réseau des Grands Sites de France	17
• Les événements de 2011	18
• Les publications	19
Les soutiens et les partenaires du Réseau des Grands Sites de France	22
Contacts	24

Pourquoi un Réseau des Grands Sites de France ?

Le Pont du Gard, Sainte-Victoire, le Puy Mary, le Marais Poitevin, la Vallée de la Clarée, les Deux Caps Blanc-Nez Gris-Nez, la Pointe du Raz...

Des lieux évocateurs d'espace, de lumière, de beauté, de ressourcement et d'inspiration. Mais aussi des lieux accessibles à tous, qui accueillent chaque année un très grand nombre de visiteurs.

Comment préserver, faire vivre et gérer de façon responsable ces lieux afin que chacun, habitant ou touriste, puisse en jouir aussi bien aujourd'hui que demain ?

Animées par la force des lieux, **des équipes travaillent en coulisse** à préserver ces paysages, à accueillir le public, à gérer ces sites en inscrivant leur action dans les principes du développement durable. Émanation des collectivités locales, elles sont soutenues dans leurs efforts par l'Etat.

37 d'entre elles ont choisi de se regrouper au sein **du Réseau des Grands Sites de France (RGSF)**, lieu d'échange et de partage. Le Réseau et ses membres s'attachent à fédérer leurs savoir-faire et à innover pour transmettre, à leur tour, ce patrimoine exceptionnel aux générations futures.



réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France



Janvier 2012

37 sites, près de 27 millions de visiteurs

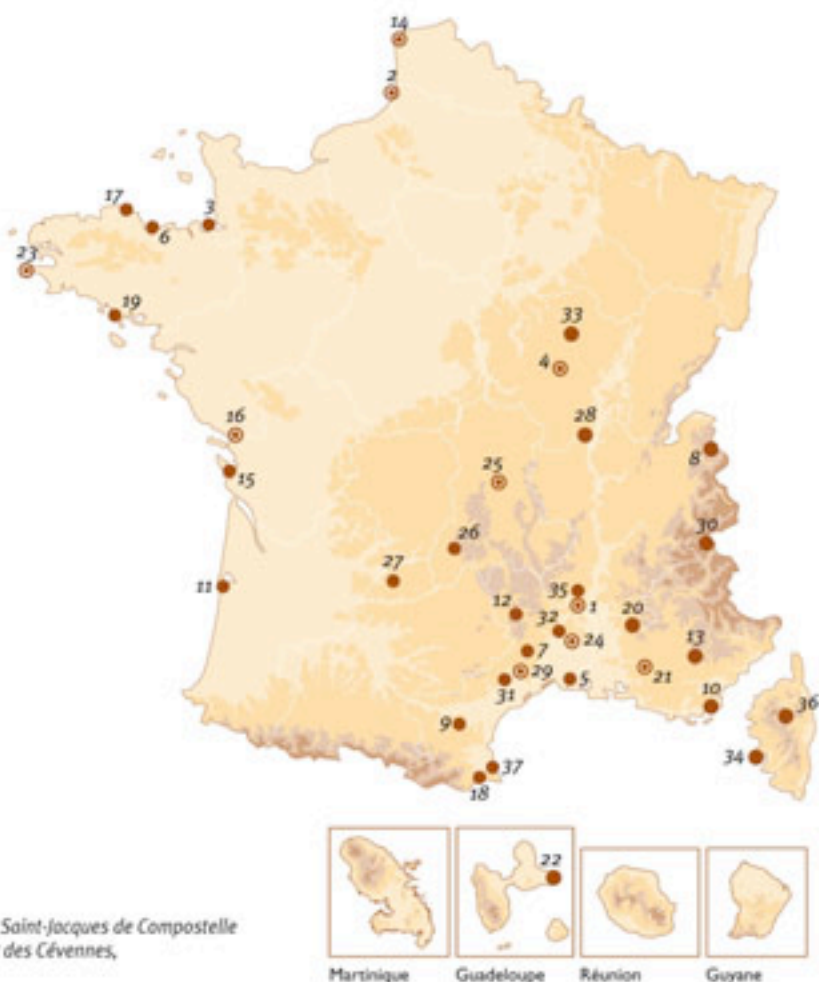
GRAND SITE	Aven d'Orgnac	1
	Baie de Somme	2
	Bibracte-Mont Beuvray	4
	Les Deux Caps Blanc-Nez, Gris-Nez	14
	Marais Poitevin	16
	Pointe du Raz	23
	Pont du Gard *	24
	Puy de Dôme	25
	Sainte-Victoire	21
	Saint-Guilhem le Désert	29
	et Gorges de l'Hérault **	

	Abbaye de Beauport	17
	Alésia	33
	Anse de Paulilles	37
	Baie du Mont-Saint-Michel *	3
	Camargue gardoise	5
	Caps d'Erquy-Fréhel	6
	Cirque de Navacelles ***	7
	Cirque de Sixt Fer à Cheval	8
	Cité de Carcassonne *	9
	Domaine du Rayol, Le Jardin des Méditerranées	10
	Dune du Pilat	11
	Gorges de l'Ardèche	35
	Gorges du Gardon	32
	Gorges du Tarn et de la Jonte ***	12
	Gorges du Verdon	13
	Iles Sanguinaires - Pointe de la Parata	34
	Marais et Place Forte de Brouage	15
	Massif du Canigou	18
	Massif dunaire de Gâvres-Quiberon	19
	Mont Ventoux	20
	Pointe des Châteaux	22
	Puy Mary - Volcan du Cantal	26
	Rocamadour **	27
	Roches de Solutré-Pouilly-Vergisson	28
	Vallée de la Clarée et Vallée Étroite	30
	Vallée de la Restonica	36
	Vallée du Salagou	31

* site du patrimoine mondial UNESCO  
 ** site du patrimoine mondial UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle
 *** site du Patrimoine mondial UNESCO au titre des Cousses et des Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen

-  Sites labellisés GRAND SITE DE FRANCE
-  Sites engagés dans une démarche visant la labellisation

Le label GRAND SITE DE FRANCE est décerné par l'État, au gestionnaire du Grand Site, pour six ans. Il vient reconnaître que son action est conforme aux principes du développement durable.



Les Grands Sites : des lieux exceptionnels à préserver

Des lieux "d'où non seulement on peut voir grand, mais d'où l'on peut s'ouvrir à l'univers...où nous pouvons écouter le monde."

Kenneth White, *Voir Grand, panorama des grands sites*, Actes Sud, 2007

Les 37 membres du Réseau des Grands Sites de France ont en commun d'être des sites emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique, d'être protégés par la loi de 1930 et de s'inscrire dans une démarche de gestion selon des principes de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux.

- **Des paysages à couper le souffle, des sites emblématiques**



Bibracte-Mont-Beuvray, Le Puy-Mary, Saint-Guilhem le Désert, Les Iles Sanguinaires-Pointe de la Parata... Les Grands Sites, **sites naturels ou alliance entre éléments naturels et bâtis**, comptent parmi les plus beaux paysages français. Forts d'une histoire riche, d'un cadre naturel exceptionnel, les Grands Sites, jouissent d'une forte renommée qui contribue à faire de la France l'une des premières destinations touristiques mondiales.

L'histoire des Grands Sites est très liée à celle du tourisme. Dès les débuts du tourisme moderne au XIXème siècle et de plus en plus avec le développement des moyens de transport, du temps libre et des congés

payés, ils ont attiré de nombreux voyageurs.

Aujourd'hui, 27 millions de visiteurs sont accueillis chaque année dans les Grands Sites regroupés au sein du Réseau.

- **Protégés par la loi**

Depuis 1906, l'Etat mène une politique nationale de protection renforcée avec la **loi du 2 mai 1930** "organisant la protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque".

Cette politique centenaire, menée sur le terrain par les Inspecteurs des sites des directions régionales de l'environnement, permet à la France de se prévaloir d'un patrimoine paysager d'une qualité et d'une diversité remarquables.

En 2008, on compte près de 2700 sites classés représentant 1,4% du territoire.

- **À préserver durablement : la politique "Grands Sites"**

Source de développement économique, d'échange et d'ouverture, le tourisme, s'il est intrinsèquement lié aux Grands Sites, doit cependant être maîtrisé pour en prévenir les risques : sites engorgés, profusion de voitures, de déchets, paysages abîmés, gêne pour les riverains...

La prise de conscience de la nécessité de gérer les Grands Sites

La loi est essentielle à la protection. Mais elle ne peut, à elle seule, suffire à préserver des sites aussi fréquentés. Même protégés, des **lieux non gérés ne peuvent satisfaire personne** : ils se dégradent, les habitants subissent les flux touristiques et finissent par perdre tout sentiment de fierté vis à vis de leurs sites, les touristes les découvrent dans de mauvaises conditions.

C'est ainsi que s'est imposée, dès les années 1970, la nécessité de mettre en place des équipes de terrain dédiées au site et de définir des **projets de gestion** à long terme.

➤ Les démarches de réhabilitation et de mise en valeur

La prise de conscience des effets pervers d'un tourisme mal maîtrisé, a conduit les **collectivités** à s'engager dans des actions de réhabilitation et de gestion, dans le cadre de la démarche des **"Opérations Grands Sites" (OGS)**, proposées par l'Etat dès 1976, ou dans le cadre de démarches qui s'en inspirent.

Fondées sur la concertation locale, financées par l'Etat et les collectivités, les OGS s'inscrivent dans une politique nationale impulsée par le Ministère en charge de l'environnement **et définie dans la circulaire ministérielle du 21 janvier 2011 relative à cette politique et son annexe intitulée « Document de référence pour la politique des Grands sites ».**

Ces Opérations Grands Sites reposent sur des principes forts :

- le **respect de "l'esprit des lieux"** propre à chaque site
- une fonction majeure **d'accueil du public et de pédagogie**
- une **fréquentation maîtrisée du site**, compatible avec sa préservation
- des **habitants associés** aux projets et à la vie du Grand Site
- des retombées économiques qui **contribuent à financer** la protection, la bonne gestion et l'entretien du site
- la nécessité de considérer le site **en lien avec son territoire.**

Pour soutenir et reconnaître les politiques "Grands Sites" menées par les gestionnaires, l'Etat a créé en 2003, un label de développement durable, **GRAND SITE DE FRANCE**, inscrit depuis mai 2010 au code de l'environnement (art. L341-15-1).

Quelques chiffres...

Une quarantaine de sites mènent aujourd'hui une OGS. Leur surface classée (246 000 ha) représente près du quart de la surface totale des sites classés et près d'1% du territoire métropolitain. Ils reçoivent environ 33 500 000 visiteurs par an.

• COMBIEN DE GRANDS SITES EN FRANCE ?

Il n'existe pas de liste figée et close des Grands Sites : sur près de 2700 sites classés au titre de la loi du 2 mai 1930, une centaine d'entre eux pourrait correspondre à la notion de Grand Site. 37 Grands Sites, chiffre actuel, se sont regroupés au sein du Réseau des Grands Sites de France, association nationale réunissant les collectivités qui gèrent les Grands Sites. Dix d'entre eux ont obtenu le label **GRAND SITE DE FRANCE**.

L'action des gestionnaires : Vers un tourisme durable dans les Grands Sites

« Les Grands Sites sont intemporels et magiques... Ils nous portent, nous passionnent et le réseau qui nous unit permet de partager ces valeurs humaines fondamentales de partage, de respect, de mémoire, d'ouverture aux autres dans la continuité de nos prédécesseurs. » Sandrine Guineheuf, Marais Poitevin, « Livre d'or »

- **Une histoire d'hommes, de passion et de transmission : les gestionnaires des Grands Sites**

Les équipes de gestionnaires sont unies par leur passion. Portées par l'esprit des lieux, elles s'efforcent de préserver et restaurer ces sites exceptionnels, de concilier protection et accueil d'un vaste public, de satisfaire touristes et habitants, de favoriser un tourisme durable.



- **Les champs d'action des gestionnaires et les pistes de réflexion du Réseau**

- **Valoriser l'esprit des lieux, faire vivre le patrimoine naturel et culturel**



Des Deux Caps à Sainte-Victoire en passant par le Marais Poitevin, chaque site possède sa propre identité, un esprit qui lui est particulier. **Préserver et valoriser cette diversité**, passe par la réhabilitation du patrimoine bâti, par la requalification d'espaces et de paysages naturels en s'appuyant sur les savoir-faire locaux ainsi que sur des techniques innovantes.

- **Préserver la biodiversité et les espaces naturels fragiles**

D'abord protégés pour leur valeur paysagère, de nombreux Grands Sites abritent **une faune et une flore aussi exceptionnelles que fragiles**. Les gestionnaires ont ainsi souvent pour mission d'animer les démarches Natura 2000 et de veiller à la préservation des habitats d'espèces protégées. La lutte contre la fermeture des milieux par la végétation, enjeu majeur dans de nombreux sites, est conduite en partenariat avec les agriculteurs et les forestiers.



➤ Accueillir, sensibiliser et responsabiliser les visiteurs

Les Grands Sites sont un formidable vecteur de découverte du patrimoine naturel et culturel et de sensibilisation du grand public au tourisme durable et à l'éco-responsabilité.



Réhabilitation du site du Puy Mary : suppression de la buvette, organisation de la signalétique, installation d'une maison de site autonome en énergie.

❖ Il était une fois... dans les coulisses d'un Grand Site - Nouveauté !



Pour mieux accueillir et sensibiliser les jeunes visiteurs aux thématiques de développement durable communes à l'ensemble des Grands Sites, le RGSF a élaboré un concept d'atelier pédagogique en partenariat avec Citémômes. Il a vocation à être adapté et décliné par chaque Grand Site pour refléter sa spécificité. « Dans les coulisses d'un Grand Site » aborde toute la variété des enjeux liés aux Sites, de la préservation du paysage aux connexions entre les habitants et le territoire et l'intérêt de gérer ces paysages exceptionnels.

Alésia, la Dune du Pilat et Le Puy Mary font ainsi le bonheur de leurs jeunes visiteurs tout l'été.

➤ Encourager l'écomobilité

Pour trouver des réponses aux défis environnementaux actuels, les gestionnaires des Grands Sites ont à cœur de trouver et de développer des **alternatives à la voiture**, de faire de leur site des destinations pour visiteurs **écomobiles** !

Le RGSF porte ainsi un projet d'écomobilité soutenu par Réseau Rural Français.



Les gestionnaires cherchent en outre à **limiter l'impact de la fréquentation et la présence de voitures** dans ces sites protégés. Mobilité douce, recul des parcs de stationnement et navettes sont des pistes pour préserver l'esprit des lieux et la qualité de la découverte.



Saint Guilhem le Désert : pour faire face aux problèmes d'engorgements, la route a été reculée et des aires d'accueil installées. Un système de navette sera mis en place.

➤ Favoriser les retombées économiques et sociales locales

À travers la valorisation des patrimoines, les Grands Sites consolident les **liens entre les habitants, leur territoire et leur histoire**. Ils constituent également des atouts forts pour le **développement local** par les emplois, les activités de services, le dynamisme culturel et touristique qu'ils génèrent. Deux études menées sur le Pont du Gard et le Puy de Dôme montrent l'ampleur des retombées économiques générées par les Grands Sites.

➤ La concertation autour des projets Grand Site

Les équipes de gestion s'attachent à créer et à animer le dialogue entre les acteurs du territoire pour une bonne gouvernance autour du projet de développement et de mise en valeur du Grand Site. La concertation permet de prendre en compte les usages et les besoins des habitants et des visiteurs.

Reconnaître le rôle des gestionnaires : le label Grand Site de France

- **Le label Grand Site de France**

Pour garantir l'**excellence de la gestion, de la préservation et de la mise en valeur** des sites, l'Etat a mis en place le label Grand Site de France dont le logo et le règlement sont déposés depuis 2002 à l'INPI. **Ce label, très exigeant**, est géré par le ministère en charge de l'environnement.

Il est attribué pour une durée de six ans renouvelable par le ministère après avis de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysage (CSPP) et du RGSF. Il peut être retiré à tout moment en cas de manquement aux engagements de protection, de mise en valeur, de développement économique local et de respect du visiteur.



En 2010, le label Grand Site de France est entré dans le code de l'environnement (art. L341-15-1).

Le Réseau rassemble des sites détenteurs du label et d'autres qui se font pour objectif de l'obtenir.

En adhérant au Réseau, chaque membre s'engage à tout mettre en œuvre pour obtenir le label Grand Site de France, reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable.

- **Le label en photos**

Le Pont du Gard



Sainte-Victoire



réseau des Grands Sites de France

Les sites labellisés 2004-2008

Aujourd'hui, **dix gestionnaires de sites** ont reçu le label Grand Site de France.
Ils seront prochainement rejoints par d'autres sites, membres du RGSF.



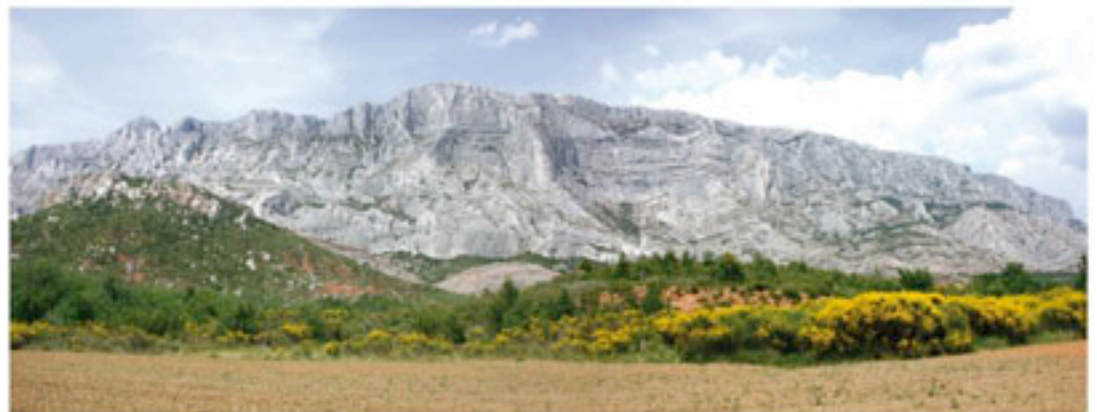
L'Aven d'Ornac (2004)



La Pointe du Raz (2004)



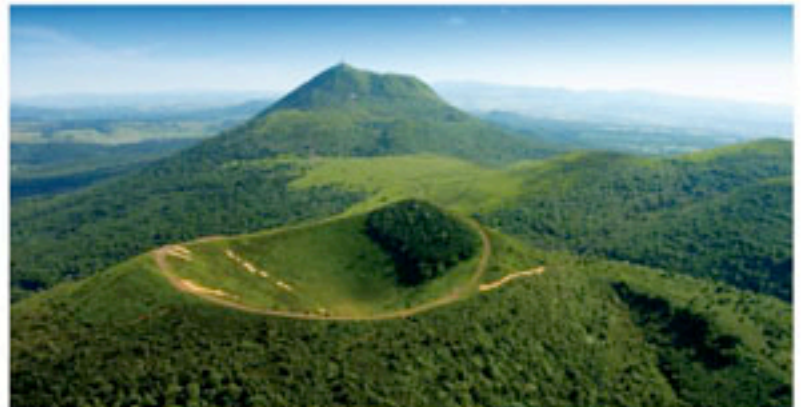
Le Pont du Gard (2004)



Sainte-Victoire (2004)



Bibracte Mont-Beuvray (2007)



Le Puy-de-Dôme (2008)

Les sites labellisés 2010-2011



Le Marais Poitevin (2010)



Saint-Guilhem le Désert, Gorges de l'Hérault (2010)



Les Deux Caps Blanc-Nez, Gris-Nez (2011)



La Baie de Somme (2011)

A noter : les gestionnaires de l'Aven d'Orgnac, du Pont du Gard et de Sainte-Victoire ont vu leur travail récompensé par le renouvellement de leur label.

- **Les valeurs du label : "Ecouter le monde", une sculpture symbole**

"Ecouter le monde" est une œuvre en verre optique massif créée en 2005 par Bernard Dejonghe, à l'initiative du Réseau des Grands Sites de France et avec le soutien de la fondation d'entreprise Gaz de France. Le matériau verre a été retenu pour les caractères qu'il partage avec les Grands Sites :

- **la relation entre nature et culture** : des éléments naturels (les silices qui composent le verre) et la transformation par l'Homme dans une technique très maîtrisée ;
- **la relation au temps** : pérennité et fragilité, tout à la fois ;
- **la relation à la lumière** : élément commun à chaque site dans des variations infinies ;
- **la valeur de transparence** : une gestion partenariale et explicitée, des aménagements qui cherchent à ne pas faire écran entre le visiteur et le site.

Cette œuvre est remise à chaque équipe ayant reçu le label Grand Site de France.



Crédit photo : François Goalec

BERNARD DEJONGHE

Écouter le monde - 2005 Verre optique massif
Coll. Réseau des Grands Sites de France

A noter !

Bernard Dejonghe et les Grands Sites : une belle rencontre qui vit, se prolonge et s'épanouit. Bernard Dejonghe est présent jusqu'au 13 novembre au musée de Bibracte. « Ecouter le monde », nom de l'œuvre créée pour le label Grand Site de France, est aussi celui de l'exposition accueillie par l'EPCC de Bibracte, en partenariat avec le Réseau des Grands Sites de France.

Les Grands Sites en quelques dates ...

1906 : première loi "organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique" (loi du 21 avril)

1930 : loi du 2 mai 1930 sur la "protection des monuments naturels et les sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque", donnant sa forme définitive à la loi du 21 avril 1906

1976 : lancement par l'Etat des premières "Opérations Grands Sites" visant à réhabiliter des sites classés emblématiques, très fréquentés et menacés par un afflux touristique mal maîtrisé

2000 : création du Réseau des Grands Sites de France par des collectivités en charge de la gestion de grands sites ; 17 sites membres

2002 : dépôt par l'Etat à l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) du label Grand Site de France et de son logo

2004 : premières attributions du label par le Ministère en charge de l'Environnement à l'Aven d'Ornac, la Pointe du Raz, le Pont du Gard, Sainte-Victoire

2005 : création par Bernard Dejonghe d' "Ecouter le monde", œuvre contemporaine en verre massif symbolisant les valeurs des Grands Sites

2007 : attribution du label Grand Site de France à Bibracte-Mont Beuvray

2008 : attribution du label Grand Site de France au Puy de Dôme

2010 : Le label Grand Site de France entre dans le code de l'environnement Art.L341-15-1

2010 : attribution du label Grand Site de France au Marais Poitevin et à Saint-Guilhem-le Désert, Gorges de l'Hérault

2010 : renouvellement du label de l'Aven d'Ornac

2011 : circulaire ministérielle du 21 janvier 2011 relative à cette politique et son annexe intitulée « Document de référence pour la politique des Grands sites ».

2011 : renouvellement du label du Pont du Gard et de Sainte-Victoire

2011 : attribution du label Grand Site de France aux Deux Caps Blanc-Nez, Gris-Nez

2011 : attribution du label Grand Site de France à la Baie de Somme

2011 : 37 sites membres du RGSF dont 10 sites labellisés Grand Site de France par le Ministère en charge de l'Environnement.

Le Réseau des Grands Sites de France : Favoriser les échanges pour mutualiser les compétences de ses membres

" Comment donner à ce renouveau d'intérêt pour le monde de la nature ou pour des sites de culture un fondement autre que nostalgique ou passéiste, comment faire des lieux retrouvés de véritables lieux de ressourcement, de renouvellement "

Kenneth White

- **Les origines du Réseau**

Créé le 7 novembre 2000, à l'initiative des collectivités qui gèrent des Grands Sites et grâce au soutien du Ministère en charge de l'Environnement, le Réseau des Grands Sites de France, association loi 1901, **a fêté ses dix ans en 2010.**

Réunissant 17 membres à sa création, 36 à ce jour, le Réseau accueille chaque année des membres nouveaux souhaitant échanger et améliorer leurs pratiques, défendre les valeurs des Grands Sites et faire entendre la voix des gestionnaires.

La création a été l'aboutissement d'une réflexion de responsables de Grands Sites confrontés, dans leur diversité, à des problèmes et des défis semblables.

C'est aussi le départ d'une démarche qui vise à venir en appui aux organismes qui gèrent les Grands Sites, à les représenter au plan national et à donner plus de poids à l'action en faveur des Grands Sites.

- **Les missions et les actions du Réseau :**

« Le Réseau, c'est un stimulateur de réflexions, un catalyseur de forces, révélateur de ressources, générateur d'indispensables ambitions pour les Grands Sites. Que seraient aujourd'hui les Grands Sites sans le Réseau ? »

Livre d'or anniversaire des 10 ans du Réseau

- Le Réseau organise des **rencontres annuelles qui se tiennent chaque fois dans un Grand Site différent.** Elles associent acteurs locaux et nationaux, élus et techniciens et nourrissent ainsi une culture commune.
- Il organise et propose également des **formations, des ateliers** sur des thèmes tels que tourisme durable, retombées économiques, interprétation, partenariat avec le monde agricole et forestier.
- Il facilite les échanges et le partage de savoir-faire entre ses membres grâce à plusieurs outils : extranet, liste de diffusion électronique, lettre d'information mensuelle...
- **Partenaire actif de la politique nationale** de mise en valeur des sites protégés remarquables, Il est un **interlocuteur des pouvoirs publics** et s'attache à être une force de proposition en matière de valorisation des sites et des paysages.

- Il est **consulté et apporte un appui technique aux adhérents** en vue de l'attribution du label GRAND SITE DE FRANCE.
- Pour promouvoir et faire connaître les valeurs des Grands Sites, le Réseau conçoit et réalise des **actions de communication**.

- **Un réseau en expansion**

Grâce à l'implication active de ses membres dans l'ensemble de ses activités, le Réseau des Grands Sites de France connaît une **forte dynamique et mutualise de plus en plus d'expériences et de savoir-faire précieux** pour mener à bien le développement des Grands Sites.

Depuis dix ans, le Réseau a su accompagner au mieux ses membres dans l'obtention du label Grand Site de France, diffuser les valeurs des Grands Sites et du développement durable et aller au-delà des frontières pour s'enrichir de ce qui se fait ailleurs.

Evolution des adhésions :

- **2000 : 17 adhésions** (Sainte-Victoire, Pointe du Raz, Pont du Gard, Roches de Solutré-Pouilly-Vergisson, Caps Erquy-Fréhel, Marais Poitevin, Cirque de Navacelles, Baie du Mont-St-Michel, Domaine du Rayol, Marais salant de Guérandes, Puy Mary-Volcan du Cantal, Cité de Carcassonne, Caps Blanc Nez-Gris Nez, Massif du Canigou, Cirque de Sixt Fer à Cheval, Gorges du Verdon, Place forte et marais de Brouage)
- **2001 : 4 adhésions** (Camargue Gardoise, St Guilhem le Désert, Massif dunaire Gâvres-Quiberon, Pointe des Châteaux)
- **2002 : 4 adhésions** (Bibracte-Mont-Beuvray, Aven d'Ornac, Gorges du Tarn et de la Jonte, Mont-Ventoux)
- **2003 : 2 adhésions** (Dune du Pilat, Vallée de la Clarée)
- **2004 : 3 adhésions** (Baie de Somme, Puy de Dôme, Rocamadour)
- **2005 : 2 adhésions** (Cirque de Gavarnie, Gorges du Gardon)
- **2007 : 1 adhésion** (Abbaye de Beauport)
- **2008 : 2 adhésions** (Alésia, Iles Sanguinaires-Pointe de la Parata)
- **2009 : 2 adhésions** (Gorges de l'Ardèche, Vallée du Salagou)
- **2010 : 1 adhésion** (Vallée de la Restonica)
- **2011 : 1 adhésion** (Anse de Paulilles)

Le RGSF accueille également des membres associés.



- **Le Pôle international francophone et la coopération internationale**



Le Réseau anime depuis 2010 le **Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux** situé à Cluny. Le Pôle a vocation à offrir aux professionnels francophones du monde entier un lieu de formation, d'échanges, de ressources et de mise en relation.

En décembre 2011 a été organisée une formation intensive qui a réuni 19 professionnels en poste, venant de 13 pays d'Afrique, d'Asie, et d'Europe, suivie d'une immersion sur le terrain, dans des sites partenaires. Avec les deux premières sessions organisées en 2007 et 2009, ce sont 64 professionnels qui ont participé à ces formations. Des jumelages de sites à sites sont en préparation pour 2012.



Ce projet, qui s'inscrit dans un large partenariat, a bénéficié du patronage de la Commission nationale française pour l'Unesco. Il est soutenu par le Ministère des affaires étrangères et européennes, la Région Bourgogne.

www.polepatrimoine.org

- **Focus : Anne Vourc'h, directrice du Réseau des Grands Sites de France**

Docteur en sociologie (1985), Anne Vourc'h a contribué durant 15 ans, en tant qu'expert, à la réhabilitation de grands sites naturels et culturels protégés soumis à une forte pression touristique. Elle a conduit de nombreuses missions pluridisciplinaires en France et à l'étranger visant à assurer la mise en valeur et la préservation à long terme de ces sites (dont des sites Unesco).

En 1997-2002, elle est consultante pour le tourisme durable auprès du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Anne Vourc'h donne également des cours de Gestion des sites du patrimoine culturel et naturel au master 2 professionnel de Gestion des sites naturels et culturels et valorisation touristique à l'IREST-Paris 1.

Depuis 2004, elle dirige le Réseau des Grands Sites de France.



• **Les événements 2012**

- 27 et 28 janvier : Séminaire annuel des directeurs de Grands Sites.
- 31 janvier : Fin de l'enquête publique en janvier 2012 relative au classement du site Estuaire de la Charente & Arsenal maritime de Rochefort au titre de la loi du 2 mai 1930.
- 23 février : Le Grand Site de Navacelles présente en Commission supérieure des sites, perspectives et paysages le programme de l'Opération Grand Site.
- 8 mars : Remise du label Grand Site de France à la Baie de Somme, 10^{ème} site labellisé.
- 17 mars : Présentation de la nouvelle muséologie du musée de Bibracte et de l'agrandissement du centre archéologique.
- 22 mars : Le Grand Site du Massif du Canigou présente à la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages son dossier de candidature au label Grand Site de France.
- D'avril à août inclus : L'exposition photographique "A la rencontre des paysages et des hommes" sera présentée à l'Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort.
- 9 au 13 mai : Les Grands Sites participent à la fête de la Nature sur le thème de l'Oiseau.
- 23 Juin : Inauguration du Panoramique des Dômes : train à crémaillère qui permettra d'accéder au sommet du puy de Dôme en supprimant l'accès voitures.
- 27 juin : Assemblée Générale du Réseau des Grands Sites de France.
- 8 juin : Présentation à la Commission Supérieure des Sites, perspectives et paysages de la candidature au label du Grand Site du "Puy Mary – Volcan du Cantal".
- 4, 5 et 6 octobre : 14èmes Rencontres des Grands Sites au Grand Site du Massif du Canigou.

Les publications

➤ **En partenariat avec ICOMOS France**

Valeurs universelles, Valeurs locales :
pour qui, pour quoi un site est-il grand?



Ce colloque proposait à des responsables de sites patrimoniaux, français et étrangers, deux jours de réflexion sur la question du partage des valeurs des sites qu'ils gèrent : valeurs vécues par les habitants, valeurs consacrées par les experts et les institutions patrimoniales nationales ou internationales (UNESCO), valeurs perçues par le nombre grandissant des visiteurs et touristes.

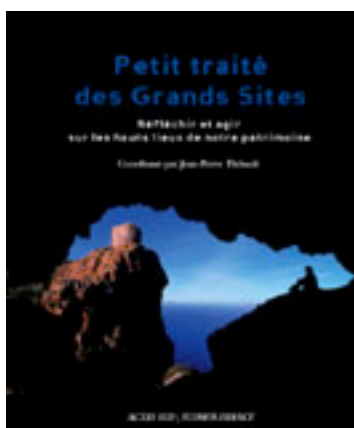
Dans une société qui se globalise, les confrontations entre sociétés s'accroissent, les barrières tombent et de nouvelles valeurs émergent. La richesse du voyage, plus que jamais, est faite de la découverte des patrimoines naturels, culturels et paysagers et de la rencontre avec l'Autre. Le voyage est à la fois interrogation sur l'universel et recherche du local. Il faut pour cela qu'entre le visiteur et le visité, entre l'expert et l'habitant, entre les références universelles et la vie locale, les valeurs s'expriment, se confrontent, s'enrichissent les

unes les autres, pour s'harmoniser finalement en un ou plusieurs récits, qui brisent le silence des décors figés.

Le caractère exceptionnel d'un site reconnu au plan national ou international est-il partagé par les habitants et les communautés locales ? Les valeurs qui justifient cette reconnaissance, les mesures de préservation trouvent-elles un écho localement ? Sont-elles acceptées ou bien sont-elles en dissonance ? Comment parvenir à construire une vision commune et à la transmettre dans une relation d'accueil ?

Au travers de témoignages concrets de gestionnaires de sites, d'acteurs de terrain et d'habitants, ainsi que des réflexions d'experts, l'objectif de ce colloque est d'identifier les conditions qui permettront d'établir durablement le dialogue autour des valeurs des grands sites patrimoniaux.

Petit traité des Grands Sites
Réfléchir et agir sur les hauts lieux de notre patrimoine
coordonné par Jean-Pierre Thibault aux éditions Actes Sud



Comment gérer des sites comme Sainte-Victoire, le Puy Mary, les Roches de Solutré, le Pont du Gard, la Pointe du Raz, le Marais Poitevin, sites protégés et fragiles, mais aussi parmi les plus connus de France?

Trouver l'équilibre entre protection et accueil d'un très large public, réhabiliter le site si le besoin s'en fait ressentir, le mettre en valeur en mettant au cœur de tout projet "l'esprit des lieux", impliquer les habitants, constituent le défi quotidien des services de l'état, des gestionnaires de Grands Sites et de leurs partenaires !

L'expérience de ceux qui, depuis trente ans, animent la politique en faveur des Grands Sites et gèrent les paysages français les plus emblématiques, est aujourd'hui offerte à la réflexion de tous dans cet ouvrage de référence. À travers leurs réussites ou leurs échecs, leurs expériences de terrain et leurs savoir-faire, les membres du Réseau des Grands Sites de France ont contribué à faire que cet ouvrage soit au plus près des préoccupations des gestionnaires de sites patrimoniaux.

Publié avec l'appui du Ministère en charge de l'écologie et du développement durable (MEDDTL), l'ouvrage capitalise douze ans de travail collectif d'un groupe d'experts du patrimoine, de l'environnement et du tourisme, réuni et animé par ICOMOS France et auquel participe activement le Réseau des Grands Sites de France, représenté par Anne Vourc'h, directrice du Réseau, co-auteur de l'ouvrage.

Et aussi...

Voir Grand, Panorama des Grands Sites

Jacques Maigne et Kenneth White

Actes Sud / Réseau des Grands Sites de France, 2007



La première partie de l'ouvrage invite à une promenade au cœur des grands sites : la Pointe du Raz, le Pont du Gard, les Gorges du Verdon, Sainte-Victoire, le Cirque de Navacelles, la Dune du Pilat... Elle met en scène ce qui les rend uniques et présente pour chacun les enjeux et les moyens de leur préservation. Car ces paysages emblématiques souffrent de leur notoriété et sont menacés par l'accueil de visiteurs chaque jour plus nombreux. Dans une deuxième partie, Kenneth White, poète et essayiste, fondateur de l'institut de géopoétique, projette un éclairage personnel sur la signification que peut prendre aujourd'hui le concept de « grand site » : lieu privilégié d'ouverture sur le monde, de ressourcement, de renouvellement du rapport entre l'esprit humain et la terre...

Jacques Maigne, journaliste et auteur audiovisuel indépendant, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le sud de la France et l'Espagne et de douze documentaires diffusés sur la chaîne Arte. Kenneth White a fondé l'Institut international de géopoétique en 1989 et est l'auteur reconnu de nombreux ouvrages dont *La Maison des marées*, *L'Esprit nomade* et *Atlantica*.

➤ **Collection Le Fil des Grands Sites**

- *Outils et méthodes de concertation locale dans les projets Grands Sites*, Novembre 2011
- *Evaluation des avantages économiques liés au Grand Site Sainte-Victoire*, Décembre 2010
- *Quelle valorisation des produits locaux agricoles et artisanaux sur les Grands Sites*
- *Signalétique d'activités et de services sur les Grands Sites : démarches et outils*
- *Quelle multifonctionnalité de la forêt sur les Grands Sites ?²*
- *Evaluer les retombées économiques des Grands Sites*
- *Mieux gérer les activités de pleine nature sur les Grands Sites*
- *Créer et valoriser un observatoire photographique du paysage sur les Grands Sites*

➤ **Les rencontres annuelles des Grands Sites donnent lieu à publications d'actes dont :**

(à commander sur www.grandsitedefrance.com)

- *"Place et organisation des activités commerciales dans les Grands Sites"*, 2011, Iles Sanguinaires, Pointe de la Parata (à paraître en mai 2012)
- *"L'écomobilité dans les Grands sites"*, 2010, Saint-Guilhem-le-Désert, Gorges de l'Hérault
- *"Valeurs universelles, valeurs locales : pour qui, pour quoi un site est il grand ?"* 2009, Les deux Caps Blanc-Nez Gris-Nez, en partenariat avec ICOMOS France
- *"Les Grands Sites à l'épreuve de la photographie"* - 2008, Pont du Gard
- *"Agriculteurs, forestiers et Grands Sites : quels partenariats ?"* - 2007, Puy de Dôme
- *"Grands Sites et stratégies touristiques des territoires "* - 2006, Bibracte-Mont-Beuvray
- *"Maison de site et interprétation dans les Grands Sites "* - 2005, Marais Poitevin

Les soutiens et les partenaires du Réseau des Grands Sites de France

Les soutiens publics, partenaires et mécènes

Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement est en charge des sites classés et inscrits et de la politique Grands Sites. C'est au siège de ce ministère que s'est tenue, le 7 novembre 2000, la réunion constitutive du Réseau. Depuis lors, ce ministère contribue à son budget de fonctionnement et soutient les actions du Réseau. Son soutien s'organise selon 4 objectifs principaux : faire converger les pratiques des sites engagés dans la démarche Grand Site par les échanges et la professionnalisation des équipes ; faire connaître et valoriser le label "Grand Site de France" ; contribuer au processus de labellisation en accompagnant la candidature et les efforts de qualité des Grands Sites, diffuser l'expérience du RGSF au delà du champ de la politique des sites.

En 2010, année internationale de la biodiversité, le Ministère a réalisé l'exposition "*Préserver les paysages, sauvegarder la biodiversité, les Grands Sites s'engagent*".

Le Secrétariat d'Etat en charge du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services soutient le Réseau des Grands Sites de France, dans les actions qu'il conduit pour mettre en valeur les Grands Sites emblématiques qui participent de l'attractivité de la France, et pour y développer un tourisme plus durable.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, dans le cadre du réseau Rural Français, accompagne l'action du Réseau des Grands Sites de France.

La Caisse des Dépôts Depuis cinq ans, la Caisse des Dépôts (CDC) accompagne le Réseau des Grands Sites de France, au sein du département Action Territoriale et Partenariats. Cette action traduit l'engagement de la Caisse des Dépôts dans le développement durable et l'aménagement du territoire, aux côtés des collectivités et des gestionnaires de sites remarquables. Avec Mairie-conseils, service de la Caisse des Dépôts, les Grands Sites contribuent depuis 2003 aux travaux du «réseau Paysage » par leur expertise et les échanges de pratiques.

La Fondation d'entreprise Veolia Environnement soutient le projet d'atelier pédagogique *Dans les coulisses d'un Grand Site* destiné à sensibiliser enfants, familles et scolaires à la protection de cet environnement exceptionnel avec en 2010 la création du concept de l'atelier et la réalisation de deux ateliers pilotes au Puy Mary et à Alésia.

Les partenaires techniques

ICOMOS France (Conseil international des monuments et des sites) est une ONG consacrée à la préservation et à la mise en valeur du Patrimoine architectural, urbain et paysager, matériel et immatériel. Le RGSF bénéficie de l'appui intellectuel décisif de la Section française de L'ICOMOS qui, au sein de son groupe de travail "Sites, paysages et espaces patrimoniaux", fait avancer la réflexion en matière de gestion durable des hauts lieux du patrimoine. Après "Vivre dans un Grand Site : le pari du développement durable" en juin 2004, le RGSF et ICOMOS ont organisé ensemble en octobre 2009 un colloque international sur le thème "valeurs locales, valeurs universelles : pour qui, pour quoi un site est-il grand ?".

L'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) contribue à la sauvegarde des espaces et du patrimoine naturels, par la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs des espaces naturels protégés. Il intervient en faveur de ses membres en leur offrant formation professionnelle et assistance juridique. Il conçoit et développe pour eux des outils de gestion. Il favorise la transmission des savoir-faire en diffusant notamment ses publications (revue trimestrielle Espaces Naturels, cahiers techniques...). Le RGSF est membre du GIP ATEN.

Mairie-Conseils, service de la Caisse des dépôts, et le RGSF collaborent pour la protection des paysages depuis 2004. Depuis 2008, le RGSF siège au Comité de pilotage du réseau Paysage de Mairie-Conseils. Ils se retrouvent également au sein du collectif des Etats généraux du paysage. Le site internet expériences intercommunales animé par Mairie-Conseils répertorie des expériences de Grands Sites. Mairie-conseils apporte un appui juridique aux Grands Sites notamment sur la question des syndicats mixtes et a publié "Les Syndicats mixtes de Grands Sites en 30 Questions Réponses, CDC, 2007.

L'Office National des Forêts (ONF) et le RGSF travaillent en partenariat sur les enjeux liés à la gestion forestière dans les Grands Sites et sont liés par une convention depuis 2008.

La Fédération des Parcs Naturels Régionaux et le RGSF ont signé en 2008 une convention visant à favoriser les échanges et les réflexions communes des deux réseaux sur des thèmes liés au tourisme et à l'aménagement et à renforcer encore les échanges sur le terrain entre les équipes des deux organismes.

Atout-France (agence de développement touristique de la France) et le RGSF collaborent sur des thèmes liés au tourisme, les Grands Sites étant partie prenante de l'attractivité touristique de la France.

Le RGSF est également :

- membre du réseau des partenaires de la **Convention européenne du Paysage**,
- partenaire de l'**Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST), Université Paris I Panthéon-Sorbonne**,
- membre du **collectif Paysage(s)**.

Contacts :

Contact presse

Laurent Payet
Elodie Vasseur
Langages & Projets Conseils
24 rue de Saint Quentin
75 010 Paris
01 53 26 42 10
elodie@lp-conseils.com

Contact Réseau des Grands Sites de France

Anne Vourc'h
Directrice
Réseau des Grands Sites de France
9 rue Moncey
75009 Paris
01 48 74 39 29
annevourch@grandsitedefrance.com

www.grandsitedefrance.com

Siège : Grand Site de Solutré
BP 80015
71012 CHARNAY-LÈS-MACON FRANCE
+ 33 (0)3 85 35 82 81